



HÔPITAL DE LAVAUR



Le dimanche 23 janvier 2011

## **PRIME MENSUELLE DE 120 EUROS BRUT POUR LES IADE EN JANVIER 2011**

[Le Décret 2011-46 du 11 janvier 2011](#) instaure l'attribution d'une prime spéciale mensuelle aux infirmier(e)s anesthésistes DE stagiaires ou titulaires - IADE - à compter du 1er janvier 2011.

[L'arrêté du 11 janvier 2011](#) fixe le montant de cette prime mensuelle à 120 € brut.

Ces textes législatifs s'appliquent à tous les IADE stagiaires et titulaires de la fonction publique hospitalière, régis par le décret 88-1077 ou par le décret 2010-1139 qui a créé le nouveau corps d'infirmiers en soins généraux et spécialisés, troisième et quatrième grade.



**CéGéT**ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. tél. : 30 38 [cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)